

## Note de lecture

**Virginie Martin-Lavaud. Psychologue à l'école. Collection Trames. Eres. 2017. 305p.**

Par Laurence Bernard-Tanguy<sup>1</sup>



Virginie Martin-Lavaud est psychologue clinicienne dans l'Education nationale depuis 25 ans et docteure en psychopathologie. Elle est chargée de cours en masters de psychologie clinique, à la Faculté SHS de l'Université Catholique de l'Ouest, à Angers. Elle nous propose un ouvrage sur le Psychologue à l'école à l'occasion d'une évolution majeure de cette profession qu'est la création concomitante d'un corps unique des psychologues du service public de l'Education nationale et de son accès, via un concours de recrutement ouvert, à la fois aux psychologues en titre, ainsi qu'aux étudiants de fin de cursus. Le concours permet ensuite, selon le choix et la réussite du candidat, de travailler soit dans les écoles, collèges, lycées de France ou d'outre-mer.

---

<sup>1</sup> Enseignant Chercheur en psychologie clinique, LUNAM Université, Université catholique de l'Ouest (UCO) Faculté SHS - Institut de Psychologie Appliquées (IPSA), Laboratoire multi-site E.A. 4050 : «Recherches en psychopathologie : nouveaux symptômes et lien social, 3 place André Leroy, BP 10808, 49008 ANGERS Cedex 01. France. Tel :(330) 2.41.81.66.19. [Laurence.bernard@uco.fr](mailto:Laurence.bernard@uco.fr)

Cet ouvrage présente l'intérêt d'apporter une réflexion théorique et clinique sur la profession de psychologue à l'école, en s'appuyant sur des auteurs et des vignettes cliniques, qui viennent illustrer et donner corps aux propos de l'auteure. Il est à la fois une ressource indispensable pour les étudiants se préparant à passer le concours mais aussi pour les enseignants et les parents s'interrogeant sur le rôle du psychologue, ainsi que sur les activités concrètes qu'il effectue. Il démontre le fait que le psychologue à l'école a plusieurs cordes à son arc puisqu'il est à la fois praticien, expert, formateur tout en continuant parallèlement à s'interroger sur sa propre pratique. Il se décompose en 7 chapitres qui apportent une vue d'ensemble sur l'histoire de la psychologie à l'école, sur l'exercice du psychologue selon l'interlocuteur (enseignant, parent, enfant), sur son expertise et sur le devenir psychologue de l'Education nationale. Ce découpage favorise des entrées diversifiées du lecteur dans l'ouvrage selon ses besoins et/ou intérêts.

Le chapitre 1 *Histoire de la psychologie à l'école* retrace, d'un point de vue historique, la place qu'a prise la psychologie au sein de l'école dans le premier degré ainsi que son évolution depuis le début du XXème. Ce chapitre permet d'avoir l'essentiel des références quant aux modalités, lois et décrets qui ont encadrés la formation et le cadre de l'exercice de cette profession, jusqu'à nos jours.

Le chapitre 2 *Le psychologue de l'école à l'écoute de l'enseignant* expose la pratique du psychologue au travers de l'indispensable travail d'équipe et donc de la nécessaire collaboration avec les enseignants ainsi qu'avec les autres professionnels du RASED<sup>2</sup> au sein duquel, le psychologue exerce. Le recueil et l'analyse de la demande exigent de la rigueur et *une nécessaire écoute clinique* au sein d'un temps de synthèse. L'auteure présente les vignettes cliniques de Tristan, Adeline, Thierry pour illustrer les motifs de la demande des enseignants autour de la problématique de la dynamique du groupe classe. Par ailleurs, il existe d'autres motifs plus en lien avec les difficultés d'apprentissage des élèves et qui peuvent avoir différentes origines (développementale, environnementale) ou différentes expressions (troubles sensoriels, neurologiques, « dys »).

Le chapitre 3 *Le psychologue de l'école à l'écoute des parents* développe la question du lien, de la nécessaire collaboration avec la famille ainsi que la prise en compte de l'intérêt de

---

<sup>2</sup> Réseau d'Aides Spécialisées

l'élève comme des éléments essentiels à l'évolution positive de sa problématique. Pour l'auteure, l'approche du psychologue à l'école doit s'appuyer avant tout sur une lecture des difficultés *sous forme dynamique car le symptôme, en tant qu'expression d'un processus inconscient, est la création du sujet permettant l'issue pulsionnelle d'une tension psychique.* (p.64). Il est important de prendre en considération l'élève dans toutes ses dimensions (cognitive, affective et psychique), *dans sa globalité complexe, dans sa subjectivité* en lui faisant *confiance et en valorisant ses compétences*. Sinon, il y a un risque élevé que les parents fassent à leur angoisse entament une démarche de reconnaissance de handicap alors que d'autres prises en charge sont possibles.

Le chapitre 4 *Le psychologue à l'écoute de l'enfant* est le chapitre le plus dense du livre car il revêt un grand nombre de vignettes cliniques fort intéressantes qui illustrent différentes problématiques rencontrées autour de quatre grandes thématiques que sont : *la parole mise en actes, les enfants intellectuellement et psychiquement différents, les symptômes psychiques, des créations personnelles et les enfants empêchés corporellement*. Pour qu'un travail soit possible avec l'enfant, l'auteure explique qu'il faut que l'enfant s'autorise à investir l'espace de parole qui lui est proposé. Mais cela n'est possible que si les parents l'y autorisent en amont et, s'il peut en faire un espace d'intimité où sa parole est habitée et préservée.

Le chapitre 5 *Le psychologue de l'école est expert* développe le fait que son rôle a évolué depuis la loi de 2005<sup>3</sup> car il s'agit aujourd'hui de repérer les besoins éducatifs particuliers d'un élève afin d'envisager les compensations *les plus utiles pour son développement* et son avenir. L'expertise passe par l'évaluation des besoins de l'élève et le psychologue est libre du choix de ses outils (tests de mesure de l'intelligence, tests projectifs, dessins, contes, jeux, etc.) au sein du bilan psychologique qui comprend des entretiens et une écoute psychologique. L'auteure expose les dispositifs d'aide que le psychologue à l'école doit connaître et proposer à l'élève selon que celui-ci ait besoin d'une reconnaissance de situation de handicap ou non. Le compte-rendu écrit dépend des finalités du bilan.

Le chapitre 6 *Le psychologue est formateur et se forme* expose la transmission de son savoir et de son expertise au sein de formations initiales ou continues, en étant détaché, auprès

---

<sup>3</sup> Loi sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

d'étudiants psychologues ou d'enseignants débutants dans le cadre de la formation universitaire ou auprès d'autres collègues (ESPE<sup>4</sup>, certification CAPPEI<sup>5</sup>, notamment). Le psychologue à l'école est davantage sollicité pour réfléchir à l'inclusion et à la mise en place des politiques éducatives. Une autre facette de son exercice est de pouvoir former bénévolement sur le terrain des stagiaires psychologues. De son côté, le psychologue à l'école a jusqu'alors eu peu accès à la formation continue et, il lui appartient de participer à un dispositif d'analyse de sa pratique professionnelle.

Le chapitre 7 *Devenir psychologue du système éducatif français public* poursuit sur l'explicitation des nouvelles modalités du concours et des réflexions actuelles sur la nomination de cette profession et de l'émergence éventuelle, d'un ordre des psychologues.

Cet ouvrage aborde les repères fondamentaux à l'exercice du psychologue à l'école et conclut sur ce qui est au cœur de la pratique pour l'auteure, c'est-à-dire le savoir psychique. C'est une connaissance essentielle à la compréhension fine et non symptomatique des problématiques psychiques des enfants. Egalement, pour l'auteure, le psychologue à l'école occupe une place singulière qui l'amène à être le témoin des évolutions sociétales au travers des demandes qui lui sont faites et, des tendances à vouloir rapidement étiqueter l'élève afin de trouver une solution rapide. Le rôle du psychologue à l'école est aussi de rappeler la singularité de chaque enfant qui avant d'être un élève est un sujet qui doit être appréhendé dans toutes ses dimensions.

---

<sup>4</sup> Ecoles supérieures du professorat de l'éducation

<sup>5</sup> Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive